




DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

COMMUNE DE ROZAY-EN-BRIE

Dossier de Consultation des entreprises
**AMENAGEMENT DU TOUR DES REMPARTS
LOT 2- ECLAIRAGE**

A1 ACTE D'ENGAGEMENT (AE)		DATE JANVIER 2022
MAÎTRE D'OUVRAGE Commune de Rozay-en-Brie Place Charles de Gaulle 77 540 Rozay-en-Brie		
 TECHNYS <small>INGENIERIE CONSULTING ET MAÎTRISE D'OUVRAGE</small>	Immeuble CAPRICORNE 23 rue Colbert 78180 Montigny-le-Bretonneux Tél : 01 39 30 43 50 Fax : 01 39 30 09 59 e-mail : contact@technys.fr	AFFAIRE 5965-4
MODIFICATIONS	DATE	INDICE

Date limite de réception: jeudi 31 mars 2022

Heure limite de réception : 17h00

Pouvoir adjudicateur :

**Monsieur le Maire
MAIRIE DE ROZAY-EN-BRIE**

Objet de la consultation :

Aménagement du Tour des Remparts

**Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du Code des
Marchés Publics :**

Monsieur le Maire de ROZAY-EN-BRIE

Ordonnateur :

Monsieur le Maire de ROZAY-EN-BRIE

Comptable public assignataire des paiements :

Monsieur le Trésorier du SGC de COULOMMIERS

Maîtrise d'œuvre :

**TECHNYS
Immeuble CAPRICORNE
23 rue Colbert
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél : 01 39 30 43 50 Fax : 01 39 30 09 59
e-mail : contact@technys.fr**

**Le marché est passé selon la procédure adaptée, conformément aux dispositions du
code des marchés publics**

Article 1 : Contractant

a) Pour les entreprises individuelles

Nom, Prénom.....
(agissant pour mon propre compte)

Domicilié à.....

Téléphone.....

Immatriculée à l'INSEE :

- N° d'identité d'établissement (SIREN).....
- Code d'activité économique principale (APE).....
- N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés.....

ou

b) Pour les sociétés

Nom, Prénom Olivier NIECERON - Chef d'Entreprise.....
Agissant pour le nom et pour le compte de la société : SATELEC.....

Au capital de : 4 500 000 Euros.....

Ayant son siège social à : Viry-Châtillon 91170-24, av. du Général de Gaulle

Téléphone : 01 69 56 56 56.....

Immatriculée à l'INSEE :

- N° d'identité d'établissement (SIREN).....
- Code d'activité économique principale (APE)..... 4321A.....
- N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés..... B971 201 546.....

ou

c) Pour les groupements

Solidaire

Conjoint

- **Nom, Prénom** :
Agissant pour le nom :
1^{er} contractant domicilié à :
Agissant pour le nom et pour le compte de la société :
Immatriculée à l'INSEE :

N° d'identité d'établissement (SIREN).....
Code d'activité économique principale (APE).....
N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés.....

- **Nom, Prénom** :
Agissant pour le nom :
1^{er} contractant domicilié à :
Agissant pour le nom et pour le compte de la société :
Immatriculée à l'INSEE :

N° d'identité d'établissement (SIREN).....
Code d'activité économique principale (APE).....
N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés.....

- **Nom, Prénom** :
Agissant pour le nom :
1^{er} contractant domicilié à :
Agissant pour le nom et pour le compte de la société :
Immatriculée à l'INSEE :

N° d'identité d'établissement (SIREN).....
Code d'activité économique principale (APE).....
N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés.....

- **Contractants suivants** :
.....
.....

Mandataire

.....
est le mandataire des contractants précédemment groupés solidaires ou conjoints (*rayez la mention inutile*)

après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Techniques Particulières et des documents qui y sont mentionnés ;

et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés au Code des Marchés Publics :

-Je m'engage ~~au~~ ~~l'~~ ~~engagement~~ ~~du~~ ~~groupement~~ ~~dont~~ ~~je~~ ~~suis~~ ~~mandataire~~ (rayer la mention inutile) conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées aux prix ci-dessous.

-Je m'engage ~~au~~ ~~l'~~ ~~engagement~~ ~~du~~ ~~groupement~~ ~~dont~~ ~~je~~ ~~suis~~ ~~mandataire~~, sur la base de mon offre ~~ou~~ ~~de~~ ~~l'~~ ~~offre~~ ~~du~~ ~~groupement~~ (rayer les mentions inutiles) exprimée en euros et indiquée ci-dessous.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

Article 2 : Prix

L'évaluation des travaux telle qu'elle résulte du Détail Quantitatif et Estimatif est égale à :

Nature des travaux	LOT	Euro €		
		Montant H.T.	T.V.A. 20%	Montant T.T.C.
Aménagement du Tour des Remparts Tranche ferme	LOT 2 - ECLAIRAGE	165 919.40	33 183.88	199 103.28 €
Aménagement du Tour des Remparts Tranche optionnelle	LOT 2 - ECLAIRAGE	4 039.60	807.92	4 847.52 €
TOTAL		169 959.00	33 991.80	203 950.80 €

Montant en lettres en euro € :

Deux cent trois mille neuf cent cinquante Euros et quatre-vingt cents TTC. T.F. + T.O.euros

Dans le cas d'un groupement d'entreprises, la répartition globale du marché entre les différents membres du groupement des entreprises cotraitantes est la suivante :

Entreprises	Montant € H.T.	Montant € T.V.A.	Montant € T.T.C.
TOTAL			

Article 3 : Montant sous-traité

3.1. Montant sous traité désigné au marché

L'annexe n°1 au présent acte d'engagement indique la nature et le montant des prestations concernant le dossier qu'il est envisagé de faire exécuter par des sous-traitants payés directement. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

L'annexe à l'acte d'engagement constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché. Cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à cette annexe (ou ces annexes en cas de pluralité de sous-traitants) est de :

Prestations	Euro €		
	Montant H.T.	T.V.A. 20%	Montant T.T.C.

Montant en lettres en euro € :

.....
.....euros (en lettres).

3.2. Créance présentée en nantissement ou cession

La créance maximale que je pourrai présenter en nantissement ou céder est ainsi de :.....€

ARTICLE 4 : Délai d'exécution

Les délais d'exécution seront les suivants :

Préparation : 1 mois

Travaux :

Tranche ferme : 9.5 mois

Zone 01 : 2 mois

Zone 02 : 1.5 mois

Zone 03 : 2 mois

Zone 04 : 1.5 mois

Zone 05 : 2.5 mois

Tranche optionnelle : 1 mois

Zone 06 : 1 mois

à compter de la date de signature de l'ordre de service.

Date de début des travaux souhaitée :

Début juillet 2022

ARTICLE 5 : Paiements

Prestataire unique :

La collectivité contractante se libérera des sommes dues du présent marché en faisant porter le montant au crédit :

-du compte ouvert à l'organisme bancaire : ..SOCIETE GENERALE.....

-à : EVRY PME

-au nom de: SATELEC INFRA

-sous le numéro : 000200034892

-code banque : 30003..... code guichet : ..01050..... clé : ..26.....

(joindre un RIB ou RIP)

-dans la monnaie de règlement suivante : l'Euro

Groupement d'entreprises :

La collectivité contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit :

Mandataire :

-du compte ouvert à l'organisme bancaire :

-à :

-au nom de:

-sous le numéro :

-code banque : code guichet : clé :

(joindre un RIB ou RIP)

-dans la monnaie de règlement suivante : l'Euro

Les soussignés entrepreneurs groupés solidaires ou conjoints (*rayez la mention inutile*), autre que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leur sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements sont libératoires vis-à-vis des entrepreneurs groupés solidaires ou conjoints (*rayez la mention inutile*).

Si les entreprises membres du groupement, autre que le mandataire, souhaitent être payées directement par la collectivité contractante, cette dernière se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit :

Contractant N°1 :

-du compte ouvert à l'organisme bancaire :.....

-à :.....

-au nom de:.....

-sous le numéro :.....

-code banque :..... code guichet :..... clé :.....
(joindre un RIB ou RIP)

-dans la monnaie de règlement suivante : l'Euro

Contractant N°2 :

-du compte ouvert à l'organisme bancaire :.....

-à :.....

-au nom de:.....

-sous le numéro :.....

-code banque :..... code guichet :..... clé :.....
(joindre un RIB ou RIP)

-dans la monnaie de règlement suivante : l'Euro

Contractant N°3 :

-du compte ouvert à l'organisme bancaire :.....

-à :.....

-au nom de:.....

-sous le numéro :.....

-code banque :..... code guichet :..... clé :.....
(joindre un RIB ou RIP)

-dans la monnaie de règlement suivante : l'Euro

ARTICLE 6 : SOUS-TRAITANCE

Toutefois, la collectivité contractante se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Les paiements seront effectués en Euros.

J'affirme/ ~~nous affirmons~~ (*raier la mention inutile*), sous peine de résiliation du marché à :

- ~~Mes (nos) torts exclusifs, ne pas tomber~~
- Ses torts exclusifs, que la société/ ~~le groupement d'intérêt économique~~, pour lequel j'interviens, ne tombe pas
- ~~Leurs torts exclusifs, que les sociétés pour lesquelles nous intervenons, ne tombent pas~~

sous le coup des interdictions découlant du Code des marchés publics concernant les liquidations, faillites personnelles, les infractions au Code général des impôts, les interdictions d'ordre législatif, réglementaire ou de justice.

Les déclarations des sous-traitants recensés dans les annexes, indiquant qu'ils ne tombent pas sous le coup des interdictions visées au Code des marchés publics, sont jointes au présent acte d'engagement.

AVANCE FORFAITAIRE

Je ~~(Nous) refuse (Refusons)~~ de percevoir l'avance prévue à l'article 5.2 du CCAP (*).
J' ~~(Nous)~~ accepte ~~(acceptons)~~ de percevoir l'avance prévue à l'article 5.2 du CCAP (*).

* *raier la mention inutile*

Fait en un seul original
A. Viry-Châtillon,
Le 31/03/2022.....2022

mention(s) manuscrite(s)
« Lu et approuvé »
Signature(s) du (des) prestataire(s)

Acceptation de l'Offre

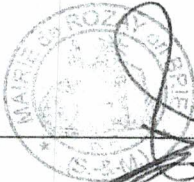
Objet : Aménagement du Tour des Remparts- LOT 2 ECLAIRAGE

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

Le Pouvoir Adjudicateur :

A : Rozay en Briè

Le : 13/06/2022



En provenance de :

~~SAIELEC
24, ave de G. de Gaulle
91170 VIRY-CHATELAIN~~

SGRZ V26 MSR 2A 19-1184672 06-21



LA POSTE

**RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'AR : **AR 1A 172 314 8462 2**



Renvoyer à

FRAB

Mairie Rozay en Briè
Marché public N°021/22 LOT 2
Place de Gaulle
91170 VIRY-CHATELAIN
540 ROZAY-EN BRIE

Présenté / Avisé le : / /
Distribué le : / /

Je soussigné(e) déclare être

- Le destinataire
- Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre :

Signature
(précisez Prénoms et
nom du mandataire)

Signature du facteur

RECU LE

13 JUIN 2022

MAIRIE de ROZAY en BRIE

14 JUIN 2022

S.A.S. SAIELEC
91170 VIRY-CHATELAIN
Tel: 01 69 56 56 56 - Fax: 01 69 56 56 00
S.A.S. SAIELEC
91170 VIRY-CHATELAIN
Tel: 01 69 56 56 56 - Fax: 01 69 56 56 00

ANNEXE N°1

MARCHE DES COLLECTIVITES LOCALES
ANNEXE A L'ACTE D'ENGAGEMENT EN CAS DE SOUS-TRAITANCE
(une annexe à remplir par sous-traitant)

A **MARCHE-TITULAIRE-COMPTABLE**

Pouvoir Adjudicateur
Ville de Rozay en Brie
Place de Gaulle
77540 ROZAY EN BRIE

Personne habilitée à donner les renseignements prévus au Code des Marchés Publics :

Monsieur le Maire

Objet du marché :

Aménagement du Tour des Remparts- LOT 2 ECLAIRAGE

Titulaire :

B **PRESTATIONS SOUS-TRAITEES**

Nature :

Montant TVA comprise :

Mode d'emploi

Les rubriques A à E sont remplies par le titulaire ou par le candidat sauf en ce qui concerne la partie A, les informations qu'il ne posséderait pas au moment où il rédige. Si le sous-traitant est présenté au moment de l'offre, cet imprimé est joint à l'Acte d'Engagement dont il constitue une annexe. Si le sous-traitant est présenté en cours de marché, cet imprimé est adressé à la personne responsable du marché par lettre recommandée avec accusé de réception ou remis contre récépissé. Dans les deux cas, voir rubrique « Pièces jointes » en G ci-après.

C **SOUS-TRAITANT**

Nom et prénom
ou
dénomination :

Forme juridique :

N° d'inscription au registre du commerce : RCS ou au
répertoire des métiers

Adresse :

Téléphone :

Fax :

D	CONDITIONS DE PAIEMENT
<p>Compte à créditer : Code Banque : Code Guichet : N° de compte :</p>	
<p>Montant, modalités de calcul et de versement des avances et des acomptes(1)</p>	
<p>Modalités de révision des prix</p>	
<p>Date ou mois d'établissement des prix :</p>	
<p>Pénalités, primes, réfections et retenues diverses :</p>	

- (1) Les sommes cumulées versées au titulaire du marché et au sous-traitant bénéficiaire du paiement direct ne doivent à aucun moment excéder celles qui résultent des clauses du marché et de ses avenants éventuels. En conséquence, et afin d'éviter des écrêtements lors des paiements, il importe que l'administration, avant de donner son agrément aux conditions de paiement, examine avec un soin particulier la bonne comptabilité du marché et du sous-traitant en ce qui concerne la périodicité des virements et leurs montants respectifs.

E	EXEMPLAIRE UNIQUE DU TITULAIRE (1)
<p><input type="checkbox"/> Le titulaire a rendu à la personne responsable du marché l'exemplaire unique en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances. La personne responsable du marché a modifié la formule portée sur cet exemplaire pour tenir compte du présent sous-traité (2).</p> <p><input type="checkbox"/> L'exemplaire unique a été remis à l'établissement de crédit et n'a pu être restitué. Toutefois, le titulaire a produit une attestation de l'établissement de crédit justifiant que la cession ou le nantissement de la créance est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la part sous-traitée, ou qu'il a été réduit de manière à réaliser cette condition.</p>	
<p>ATTENTION</p>	
<p>Si aucune de ces deux conditions n'est remplie la sous-traitance est impossible.</p>	

(1) Si la présentation du sous-traitant intervient au moment de l'offre, ne pas remplir cette rubrique

(2) En y portant une annotation qui peut être « la part du marché que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramené à€ environ. » Date et signature.

LE CANDIDAT OU LE TITULAIRE PRESENTE LE SOUS-TRAITANT DESIGNE CI-DESSUS AINSI QUE LES CONDITIONS DE PAIEMENT PREVUES AU PROJET DE SOUS-TRAITE.

LA PERSONNE RESPONSABLE DU MARCHE ACCEPTE LE SOUS-TRAITANT ET AGREE SES CONDITIONS DE PAIEMENT

A

Le

Le titulaire ou le candidat,

Le Pouvoir
Adjudicateur

F NOTIFICATIONS

La notification consiste en la remise d'une photocopie certifiée conforme de l'acte à son destinataire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal daté et signé du titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessus

Reçu à titre de notification
une copie conforme du présent
acte spécial

A

Le

Le titulaire,

G PIECES JOINTES

a) Pièces remises par le titulaire à la personne responsable du marché :

- Déclaration du sous-traitant concerné attestant qu'il ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 Modifié de la Loi n° 52-401 du 14 avril 1952 (art.45 du Code des Marchés Publics). Cette déclaration est établie sur papier libre ;
- En cas de sous-traitance intervenant en cours de marché, restitution de l'exemplaire unique du titulaire, ou remise de l'attestation de l'établissement de crédit visée en **E** ci-dessus.

b) Pièces notifiées par la personne responsable du marché au sous-traitant :

- Copie certifiée conforme du marché et des avenants éventuels, la copie du marché étant revêtue d'une formule d'exemplaire unique cantonnée à la part sous-traitée;
- Copie certifiée conforme du présent acte spécial.

c) Pièces notifiées par la personne responsable du marché au titulaire :

- Copie certifiée conforme du présent acte spécial après qu'elle l'ait signé à son tour;
- Le cas échéant, restitution de l'exemplaire unique du titulaire après en avoir modifié la forme

H	EN CAS DE NON REPONSE DE L'ADMINISTRATION
<p>Lorsque la demande d'acceptation d'un sous-traitant et d'agrément de ses conditions de paiement (établie sur le présent imprimé) est présentée dans l'offre même, la notification du marché emporte acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement.</p> <p>Lorsque la demande est présentée en cours de marché accompagnée des pièces mentionnées en a) du G ci-dessus, le silence de l'Administration gardé pendant 21 jours à compter de la réception des documents emporte acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement.</p>	

I	CAS DES ACTES SPECIAUX MODIFICATIFS
<p>Cet acte spécial annule et remplace celui du.....</p>	

ANNEXE

GARANTIE À PREMIÈRE DEMANDE

(Remplaçant la retenue de garantie en application du code des marchés publics)

A. Identification de la personne publique qui passe le marché, du titulaire du marché et de la personne qui apporte sa garantie

Personne publique qui passe le marché (nom, adresse, direction, sous-direction, bureau, télécopie, téléphone, courriel) :

Titulaire du marché (dénomination et adresse) :

Organisme apportant sa garantie (dénomination et adresse) :

Objet du marché :

Numéro et date du marché :

Date (indicative) prévue pour la réception :

Montant garanti (qui ne peut être supérieur à celui de la retenue de garantie (1) que la présente garantie remplace) :

Le présent engagement correspond (2) :

A la garantie du marché de base :

A un complément de garantie au titre de l'avenant n°

B. Engagement

Je m'engage à payer à première demande, dans la limite du montant garanti, les sommes que la personne publique pourrait demander pour couvrir les réserves à la réception des travaux, fournitures ou services ainsi que celles formulées pendant le délai de garantie du marché.

Le paiement interviendra dans un délai de quinze jours à compter de la réception par mes services d'un dossier comportant la photocopie des pièces suivantes :

1. Si l'entreprise est en redressement ou en liquidation judiciaire : jugement prononçant la liquidation judiciaire ou prononçant le redressement judiciaire et ne permettant pas à l'entreprise de couvrir les réserves à la réception des travaux, fournitures ou services ainsi que celles formulées pendant le délai de garantie du marché.

2. Autres cas :

- mise en demeure au titulaire d'exécuter les travaux ou services ou de livrer les fournitures, ou références de l'article du marché dispensant la personne publique de cette mise en demeure ;
- certificat administratif indiquant que les travaux ou services n'ont pas été exécutés ou les fournitures livrées malgré l'expiration du délai fixé dans la mise en demeure ;

- décision de mise en régie ou d'exécution aux frais et risques des travaux ou services ou des livraisons des fournitures concernées.

3. Pièces à fournir dans les cas 1 et 2 : certificat administratif indiquant le montant estimé, du fait des réserves formulées, du surcoût d'achèvement des travaux ou services ou des livraisons des fournitures.

Le montant qui me sera réclamé ne peut être supérieur au montant indiqué dans le certificat administratif sans pouvoir dépasser le montant garanti. Je procéderai au paiement dès lors que j'aurai reçu l'ensemble des pièces énumérées ci-dessus sans soulever aucune contestation quant à leur contenu.

Les sommes payées resteront acquises à la personne publique quel que soit le motif d'inexécution des travaux ou services ou des livraisons des fournitures, même en cas de force majeure, de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire du titulaire, mon engagement étant autonome par rapport aux éventuelles dettes de ce dernier.

La présente garantie prendra fin dans les conditions prévues au code des marchés publics.

Par ailleurs, je certifie avoir été agréé par le ministère chargé de l'économie ou par le comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement mentionné à l'article L. 612-1 du code monétaire et financier.

Le droit français est seul applicable au présent engagement ; les tribunaux français sont seuls compétents.

A

, le

Signature du représentant de l'organisme
Apportant sa garantie

CAUTION PERSONNELLE ET SOLIDAIRE
(Remplaçant la retenue de garantie en application du code des marchés publics)

A. Identification de la personne publique qui passe le marché, du titulaire du marché et de la personne qui apporte sa caution

Personne publique qui passe le marché (nom, adresse, direction, sous-direction, bureau, télécopie, téléphone, courriel) :

Titulaire du marché (dénomination et adresse) :

Organisme apportant sa caution (dénomination et adresse) :

Objet du marché :

Numéro et date du marché :

Date (indicative) prévue pour la réception :

Montant garanti (qui ne peut être supérieur à celui de la retenue de garantie (1) que la présente caution remplace) :

Le présent engagement correspond (2) :

A la garantie du marché de base ;

A un complément de garantie au titre de l'avenant n°

B. Engagement

Je me porte caution personnelle et solidaire du titulaire du marché, dans la limite du montant garanti, pour le versement des sommes dont il serait débiteur auprès de la personne publique pour couvrir les réserves à la réception des travaux, fournitures ou services ainsi que celles formulées pendant le délai de garantie du marché.

Le paiement interviendra dans un délai de quinze jours à compter de la réception par mes services d'un justificatif de la créance.

Dès lors que j'aurai reçu le justificatif énoncé ci-dessus, je m'engage à effectuer, sur ordre de la personne publique, jusqu'à concurrence de la somme garantie ci-dessus, le versement des sommes dont le titulaire serait débiteur.

Je certifie être agréé par le ministère chargé de l'économie ou par le comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement mentionné à l'article L.612-1 du code monétaire et financier.

Le présent engagement de caution prend fin dans les conditions prévues au code des marchés publics.

A _____, le _____

Signature du représentant de l'organisme
Apportant sa caution

(1) La retenue de garantie ne peut excéder 5% du montant initial du marché augmenté, le cas échéant, du montant des avenants, toutes taxes comprises, avant application des clauses de prise en compte des variations des conditions économiques.

(2) Cocher la case concernée.